

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12-05-2017

CONVOCATION du 05-05-2017, pour le 12-05-2017 à 20h30, avec à l'ordre du jour :

- Boucherie, local commercial
- Questions diverses

Le Maire avait invité M. CHNIWAL et Mme LEDIEU, personnes intéressées par la reprise de la boucherie. M. CHNIWAL et sa compagne ont eu un temps (½ heure) pour se présenter aux membres du conseil municipal et soumettre leur projet-boucherie.

SÉANCE : débutée à 20 h 30

Secrétaire de séance : MORIN Marie-Christine

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU    | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2-                       | 9- M. Thierry MADÉ           |
| 3-                       | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD   |
| 4- M. Frédéric BAUDOIN   | 11- M. Christian FOUCHER     |
| 5- M. Daniel BOUTHIER    | 12- M. Claude BRISSET        |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | -13- Mme Marianne JANUS      |
| 7-                       | 14-M. Dominique HEISE        |

Excusés : Mme TEXIER Marylène Mme FOUGA Sophie M. MARC Philippe

Pouvoirs : Mme TEXIER Marylène donne pouvoir à Christian FERRU

Mme FOUGA Sophie donne pouvoir à Daniel BOUTHIER

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

Le précédent compte-rendu est lu, et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### BOUCHERIE - LOCATION COMMERCIALE

Suite à la présentation des futurs locataires de la boucherie M. CHNIWAL Rachid et Mme LEDIEU Régine, il a été proposé :

- Réalisation d'un bail commercial avec un notaire.
  - Loyer inchangé 800 € HT soit 960 € TTC
  - 3 mois de gratuité après ouverture et les 3 mois suivants pourraient être reportés par échéancier à partir de janvier 2018, sous réserve de l'acceptation du comptable public et de l'application des dispositions légales. Monsieur le Maire est mandaté pour prendre toute décision raisonnable pour la commune et ses habitants.

1 CONTRE 13 POUR

### INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

--Remerciements des familles BESSON et ROUSSELOT pour les marques de sympathie adressées lors du décès d'un membre de leur famille.

--Suite à l'appel à candidatures pour un nouveau contrat CAE au service Voirie, M. le Maire et M. Daniel BOUTHIER (adjoint) ont reçu les personnes répondant aux critères sélectionnés par Pôle Emploi.

M. NOQUET William a été retenu et il commencera le jeudi 1-er juin 2017.

--La peinture des passages pour piétons sur la départementale traversant le bourg est à la charge de la commune. Elle sera réalisée par l'entreprise Marquausul pour un montant de 800 € HT.

--Affaire NICAISE : à la lecture du compte-rendu de l'expert nommé, la commune ne serait pas responsable des dégâts occasionnés par les écoulements naturels des eaux arrivant dans la propriété de M. NICAISE. Néanmoins, M. le Maire fait remarquer que la procédure n'est pas terminée.

--Les travaux d'extension de réseau électrique par Eiffage ont commencé à l'aire de repos du stade, en vue d'organiser la frairie sur ce nouveau lieu.

--Une réunion doit avoir lieu le 2 juin avec M. le Maire, les adjoints et le personnel du service technique.

--Projets 2017 :

- L'achat un tracteur est envisagé. Il s'agit d'un tracteur standard de 1,80-1,90 avec 2 roues motrices. Cet achat est prévu pour remplacer le petit tracteur qui est très vieux.

- L'achat d'un grand écran blanc pour y projeter diaporamas et autres documents en salle, est commandé. Ce type de matériel est nécessaire pour les réunions de travail...

- Les achats d'un camion benne et d'une machine à désherber pour les ateliers municipaux.

-La mise en place d'une rampe pour personnes à mobilité réduite, à l'église.

- Début de restauration de la maison Manfredi pour la création d'un local à disposition des associations.

- Achat de panneaux voirie.

- Achat d'un deuxième défibrillateur (pour le stade).

- Pose de ralentisseurs.

- Achat de terrain derrière le foyer rural.

- Rénovation du parquet du foyer rural.

Les différents projets 2017 sont lancés avec une révision des différents devis.

--Le Maire informe que la prochaine réunion sur le PLU est prévue le 23 mai 2017.

## INTERVENTIONS

### Intervention de M. BRISSET Claude

La tête de la buse qui a été réalisée route de Chante Ageasse, reste dangereuse car non visible au niveau de la berne. Des panneaux de sécurité seront posés au plus tôt.

L'élagage à La Primauderie n'a pas été effectué.

### Intervention de M. BOUTHIER Daniel

Peut-on retirer la poutre qui a été mise au niveau du pont du Loubat ?

Monsieur le Maire se rapprochera du SIBA .

L'eau du Loubat peut-elle être polluée par l'ancienne entreprise CAILLON ?

Seules des analyses peuvent le prouver.

### Intervention de Mme MORIN Marie-Christine

Quand les chemins en herbe ont-ils être entretenus ?

Le maire explique que les employés ont commencé à réaliser ce travail.

Il est difficile de se croiser sur le chemin qui monte à la déchetterie à cause de colza qui se trouve sur la berne.

### Intervention M. BAUDOUIN Frédéric

La haie (au dépôt de calcaire de la commune) est trop haute (ligne électrique)

Le maire explique qu'il faudra planifier la taille de cette haie après avoir pris contact avec ENEDIS .

La séance est levée à 23h 15

-----